

## INTERPELLATION

### Pour une annexe à l'Auberge communale modulable à vocation socio-culturelle

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal et de la Municipalité,

L'annexe de l'Auberge Communale (ECA 380) située sur la parcelle 2131 est en cours de rénovation, du moins pour l'extérieur. La toiture est remise en état et les fresques d'Alfred Béguin sont restaurées, et le bâtiment, classé objet d'importance régionale méritant d'être conservé dans sa forme et sa substance, gardera son aspect extérieur.

C'est une belle coque extérieure que la commune de St-Légier – La Chiésaz a décidé de rénover en 2021. Dans le rapport de commission du préavis 21.2021, il est fait mention que l'affectation du bâtiment sera étudiée dans le futur. La question qui doit se poser à présent est donc la suivante :

Que faire de l'intérieur de cette belle coquille ?

Nous avons décidé de nous pencher sur la question, et cela ne surprendra personne mais notre proposition n'est pas d'en faire des bureaux à louer à une entreprise de webdesign ou d'architecture d'intérieur désirant s'installer sur la commune. Mais bien évidemment de la rendre aux habitant-e-s de la commune, pour en faire un lieu socio-culturel, selon les vœux évoqués dans le préavis précité.

Les besoins sont multiples, les profils et âges des habitant-e-s le sont également, et ce bâtiment de l'annexe peut très bien supporter une utilisation diverse, par sa structure, car il comprend deux étages totalement indépendants.

Nous proposons de créer à l'Annexe un lieu socio-culturel modulable et aux fonctions multiples, agencés comme suit :

A l'étage inférieur (entrée sur la route des deux Villages) comprenant un espace de 88 m<sup>2</sup> hauteur plafond 2.30 m :

- créer une salle de concerts de type cave à jazz pouvant accueillir quelques soirs par mois des concerts intimistes, spectacles de cabaret-théâtre ou one man shows en rodage.
- en dehors de ces temps de concerts-spectacles, nous imaginons une salle de répétition pour des spectacles ou concerts de petite taille. Par exemple, les Compagnies vaudoises (faitières des compagnies de théâtre indépendantes vaudoises) alertent depuis quelques années sur le peu de lieux de répétitions en terres vaudoises. Les compagnies sont prêtes à louer de tels espaces Une autre idée pourrait être de mettre à disposition ces espaces aux associations et sociétés locales qui en feraient la demande.

A l'étage supérieur (entrée côté Home Salem), comprenant un espace de 88 m<sup>2</sup> hauteur plafond, hors poutres 3,42 m:

- créer un espace pour les adolescent-e-s - sous supervision - avec lieu de rencontre, jeux de sociétés, table de ping-pong ou de billard, espace de travail, sur le modèle des maisons de quartier qui ont fait leurs preuves dans les villes de notre canton. Une telle proposition a rencontré un vif succès lors des fêtes de Blonay, avec l'espace Zen et les instigateurs de ce lieu pourraient être des partenaires de choix. Cet espace serait dévolu à cette jeunesse en dehors des horaires scolaires et pendant les vacances.
- mettre ce lieu à disposition pour les sociétés locales et activités conviviales, en dehors des horaires dévolus à la jeunesse.

A terme l'idée serait de se faire rencontrer les générations, et de participer à un échange de bons procédés entre les plus et les moins jeunes.

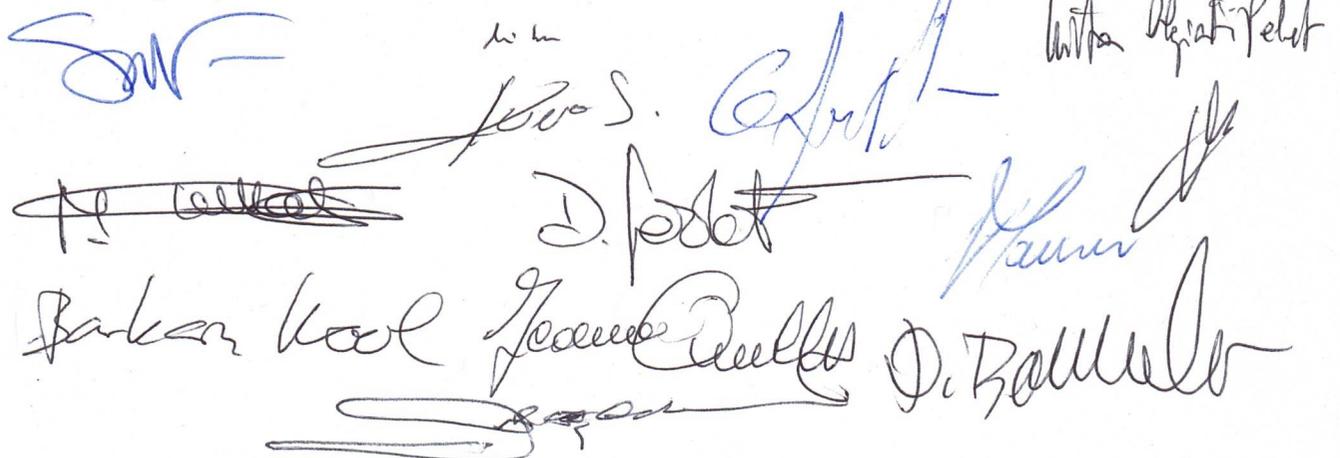
Nous demandons donc à la Municipalité de répondre aux questions suivantes.

1.  
Une affectation de l'annexe de l'Auberge est-elle à l'étude actuellement et si oui quelles sont les pistes étudiées ?
2.  
La Municipalité envisage-t-elle de créer un atelier participatif avec les citoyen-ne-s pour mettre en place une affectation de ce bâtiment au service de la population, en incluant les jeunes?
3.  
La Municipalité envisage-t-elle d'affecter le bâtiment en incluant les propositions sus-mentionnées ?
4. Une gestion confiée à une association compétente dans les domaines cités, avec un budget dédié, pourrait-elle être envisageable ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour les réponses écrites qu'elle voudra bien apporter, dans l'idéal pour le prochain Conseil.

Blonay – St-Légier, le 28 octobre 2022

Matthieu Sesseli  
Au nom du groupe PS et Allié-e-s.



The image shows several handwritten signatures in blue ink. From top to bottom, the signatures are: a stylized signature, a signature that appears to be 'Jean S. C...', a signature that appears to be 'D. P...', a signature that appears to be 'Jeanne...', and a signature that appears to be 'D. B...'. There are also some illegible scribbles and a signature that appears to be 'L. P...' in the upper right corner.